

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2021/05/14/2021202515/justel>

Dossier numéro : 2021-05-14/03

Titre

14 MAI 2021. - Décret portant assentiment à la Convention entre la Région flamande, la Région wallonne, et le Gouvernement de la République française, relative à l'aménagement de la Lys mitoyenne entre Deûlémont en France et Menin en Belgique signée à Bruxelles le 19 novembre 2018

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 28-05-2021 page : 55242

Entrée en vigueur : 07-06-2021

Table des matières

Art. 1

Texte

Article 1. Article unique. La Convention entre la Région flamande, la Région wallonne, et le Gouvernement de la République française, relative à l'aménagement de la Lys mitoyenne entre Deûlémont en France et Menin en Belgique, signée à Bruxelles le 19 novembre 2018, sortira son plein et entier effet.